



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 09 JUILLET 2026**

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 39

En exercice : 39

Ayant pris part à la délibération : 39

Publié le : 16/07/2026

L'an deux-mille vingt-six et le neuf du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Présents : M. GACHON - M. AMAR - Mme ATTAF - M. ROBERT - M. MERSALI -
Mme CUILLIERE - M. IZACARD - Mme MIGLIOR - M. PIQUET - Mme ROVARINO - M. SAURA -
Mme NERSESSIAN - Mme RAFIA - Mme BERTHOLLAZ - M. RUFFIN - Mme CHAUVIN -
Mme MARTINEZ - M. SOW - Mme CHABROL - M. GUARDADO - M. MENGEAUD - Mme MORO -
Mme MERAKCHI - M. HANACHI - M. COPPENS - M. GACHET - M. WAHARTE - M. GAUDE -
Mme DEMOLON - M. BRAVI - Mme GIRAUD - Mme RAPETTO - Mme SIDOU - M. FARRUGIA -
Mme NIETO

Excusé(s) avec Pouvoir : Mme CZURKA à M. AMAR - M. SAHRAOUI à M. GUARDADO - M. BENIHYA à M. IZACARD - Mme BIRON à M. PIQUET

Absent(s) :

Secrétaire de séance : M. COPPENS

**COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL) –
DESIGNATION DES REPRESENTANTS DES USAGERS**

N° Acte : 5.3

Délibération n°26-133

Vu l'article L1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°26-103 du 05 juin 2026 du Conseil Municipal approuvant la constitution de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) et la désignation des membres représentants de la Commune,

Considérant qu'il convient de procéder désormais à la désignation des six représentants des usagers au sein de la Commission Consultative des Services Publics Locaux,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré, vote par 31 voix Pour et 8 Abstentions (BRAVI Fabien / SIDOU Angélique / WAHARTE Stéphane / DEMOLON Cécile / GAUDE Alain / GIRAUD Amandine / GACHET Jean-Pierre / RAPETTO Stéphanie)

R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

DIT que les représentants des usagers, membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux, seront les représentants des associations locales suivantes :

- FCPE 13
- MPE 13
- CIQ du Bosquet
- CIQ du Village
- Conseil Citoyens Secteur Centre
- Confédération Nationale du Logement

Le Secrétaire de Séance

M.COPPENS



POUR EXTRAIT CONFORME
VITROLLES, le 16 juillet 2026

P. le Maire et par délégation
Le Directeur des Affaires Juridiques et
Institutionnelles

M. HABASTIDA

